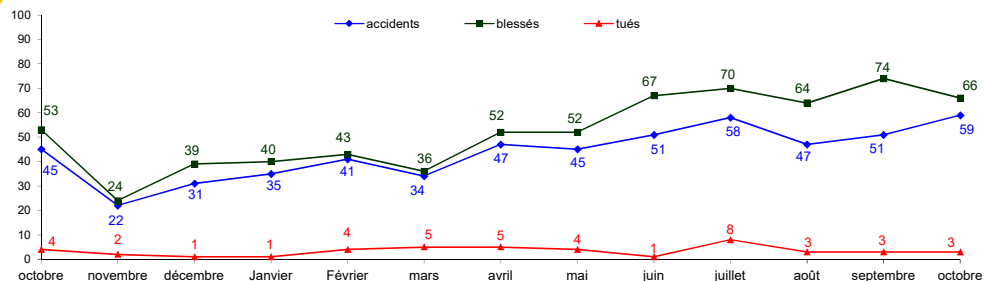
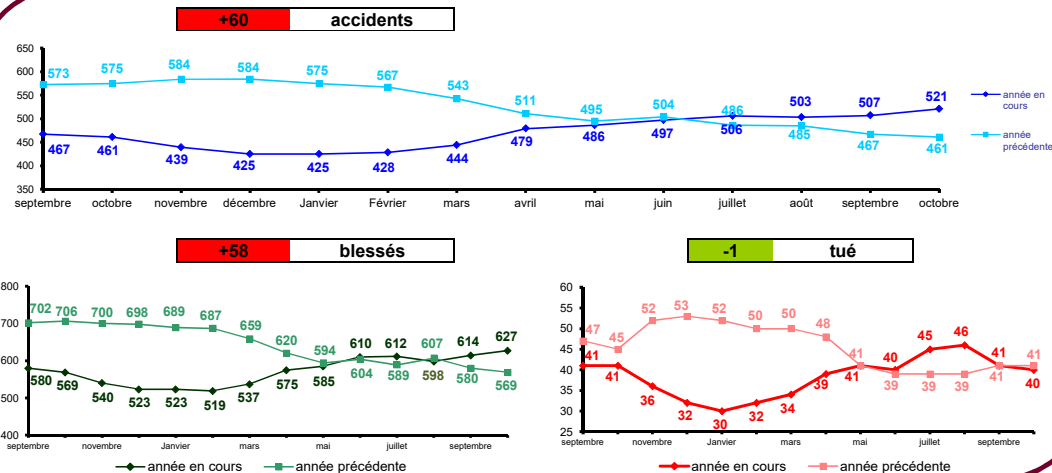




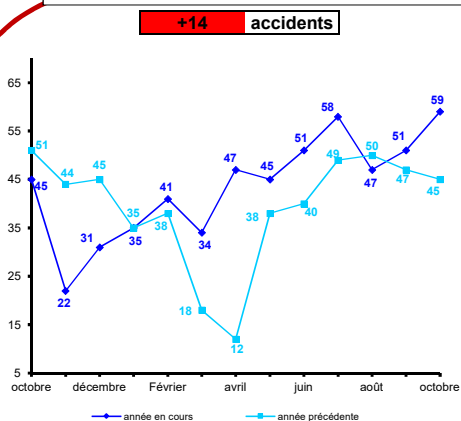
Evolution mensuelle



Cumuls des 12 derniers mois - Evolution



Comparaison au même mois de l'année précédente



Cumuls du 1er janvier au 31 octobre 2021 et comparaison n-1 et n-2

	Accidents	Blessés	dont Blessés hospitalisés	Tués
2019	495	589	192	41
2020	372	460	148	29
2021*	468	564	166	37
Tendance 2021/2019	↓	↓	↓	↓
Tendance 2021/2020	↑	↑	↑	↑

Blessés hospitalisés : au moins 24 h d'hospitalisation

* Ce document présente des chiffres provisoires
Nous avons fait apparaître les deux tendances 2021/2019 et 2021/2020, au vu du peu de circulation en 2020.

Actualités

Passage à l'heure d'hiver : soyez visible

A l'approche du passage à l'heure d'hiver, la sécurité routière rappelle à tous les usagers de la route, notamment aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, l'importance de se rendre visible. Cette campagne a été lancée dans le département du Morbihan la semaine du 18 au 24 octobre 2021 sur 50 panneaux d'affichage afin d'attirer l'attention des usagers sur les risques liés à la mauvaise visibilité.

On remarque chaque année un pic de l'accidentalité. Le nombre d'accident impliquant un piéton augmente sur les créneaux horaires de 7h-9h et de 17-19h.

Le risque d'accident est amplifié par la baisse de la luminosité qui engendre forcément un manque de visibilité. Il est impératif que les automobilistes redoublent de vigilance et que les usagers de la route vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, se rendent bien visibles.

De plus, les mobilités sur nos routes ont évolué notamment ces derniers temps, avec l'augmentation importante de certaines pratiques comme le vélo ou la trottinette. Nous avons enregistré, ces derniers mois, une forte hausse de la mortalité des usagers vulnérables. 65% des décès sur les routes du Morbihan depuis le début de l'année. Il ne faut pas oublier que 21% des cyclistes tués ou blessés le sont la nuit. (National 2019)

Quelques conseils pour circuler en toute sécurité malgré la baisse de la luminosité :

- Automobilistes plus vigilants : ralentir et être attentif aux autres usagers plus vulnérables (respecter la priorité aux piétons et se tenir à distance des trottoirs)
- 1 mètre d'écart en agglo, 1,50 mètre hors agglo avec les cyclistes
- Piétons, utilisateurs de trottinettes et cyclistes : porter des vêtements clairs, faites attention aux angles morts des bus et des poids lourds ou encore bien indiquer son changement de direction. Porter, également un bandeau ou un gilet rétro-réfléchissant (obligatoire la nuit)
- L'erreur la plus commune est de penser que l'on est vu
- Soyons vigilants et responsables ensemble

La sécurité routière du Morbihan s'engage avec tous les acteurs qui oeuvrent pour une route plus sûre et accompagne les communes qui le souhaitent dans la mise en place des actions « Voir et être vu ».

Formations du réseau Elus Référents Sécurité Routière (ERSR)

Suite aux dernières élections municipales, 250 ERSR ont été nommés sur les 250 communes du Morbihan (dont 203 nouveaux). Une première formation du réseau a eu lieu l'année dernière et la coordination sécurité routière a formé 14 ERSR pendant la période Covid.

En octobre, deux sessions de formation ont réuni 80 ERSR. Ils ont pris connaissance des objectifs et du fonctionnement du réseau au travers notamment de plusieurs témoignages. Des formations leur seront proposées par le CEREMA sur des thématiques spécifiques (aménagement urbain ...)

Pour les 109 ERSR restant, une nouvelle programmation sera mise en place avant la fin de l'année.

